

BULLETIN MUNICIPAL LA BAUME CORNILLANE



N°62 - JUILLET 2020



toustocks

CHAQUE MERCREDI DE NOUVEAUX ARRIVAGES

Articles de marques
vendus avec une remise de **50%** minimum
du prix public



CONFECTION

Vêtements de ville
Lingerie
Chaussures
Adulte et enfant...



MAISON

Déco
Art de la table
Rangement
Bricolage, peinture...



OUTDOOR

Vêtements sport /
sportswear
Accessoires
Chaussures...



JARDIN

Outillage & accessoires
Mobilier extérieur
Barbecue
Poterie...

VOTRE MAGASIN TOUSTOCKS

369, Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Lundi de 14h à 19h et
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 14h à 19h

Pour ne rien manquer de nos
arrivages, inscrivez-vous à notre
NEWSLETTER sur www.toustocks.fr

REJOIGNEZ-NOUS



Photos non contractuelles / Dans la limite des stocks disponibles



sommaire

Bulletin municipal de la Baume Cornillane
Juillet 2020



03

INFORMATIONS COMMUNALES

*Le mot du maire
Le Compte Rendu des conseils
municipaux
Informations communales*

13

NOUVEAU A LA BAUME

*Charcuterie de la Pangée
Un marché sur la place de la Pangée
Nouvelle carte pour le restaurant la
Pangée*

15

LA VIE DES BALMOIS

*Figures Balmoises
Témoignages de Balmois*

22

DU COTE DES ECOLES

*Du côté de l'école d'Ouches
Du côté de l'école de la Baume
Ouverture d'une troisième classe*

27

LES ASSOCIATIONS

*L'Amicale Laïque de la Baume
Cornillane
Le Comité de Jumelage*

30

INFORMATIONS PRATIQUES

32

ETAT CIVIL

33

PHOTO DES BALMOIS 2020

motoculture, cycles, cyclos

la roue LIBRE

Jean-Marc Rouveyre

Ventes et Réparations
Tél : 04 75 59 38 88
Place de la Poste
26120 Montmeyran

POINT RELAIS (colissimo, chronopost, ...)
VENTE DE BOUTEILLES DE GAZ
toutes couleurs

RESTAURANT

La Pangee

TRAITEUR
RÉCEPTION

Tradition & Gastronomie

Romans

Valence — Chabeuil

— La Baume Cornillane

Crest

26120 La Baume Cornillane
04 75 78 66 69
www.restaurant-la-pangee.fr

S.A.R.L. ECHEVIN TP
Travaux Publics et Particuliers

Gravier Sable

**Terrassements
VRD
Piscines**

Terre

Quartier Ruinelle
26120 UPIE
Tél : 04 75 59 36 83

sarlechevintp@yahoo.fr

DIDIER POTHIN-NOIR • UPIE

TRAVAIL SOIGNÉ

Isolation des combles
Ravalement Façade
Plâtrerie - Peinture
Cloison sèche
Revêtement de sol
Décoration

04 75 25 20 14 **06 88 30 37 71**

didier.pothin-noir@orange.fr
275 chemin de Bellevue. 26120 Upie

siren 493 824 668 000 13



Edito, le mot du maire

Le printemps 2020 marquera longtemps nos mémoires. Nous sortons doucement d'une situation que nous n'aurions pas imaginée il y a 6 mois et qui a largement perturbé notre quotidien, risquant fort de laisser des traces dans nos modes de vie à venir ayant aussi bousculé le calendrier politique.

En mars dernier, bien que la COVID 19 fût connu et que la situation de pandémie s'annonçait, le 1er tour des élections municipales a été maintenu, dans une ambiance particulière imposant la mise en place d'obligations sanitaires jamais vues, marquées entre autres par un fort taux d'abstention (50 % à LA BAUME-CORNILLANE). Cette situation exceptionnelle n'a pas empêché plus de 30 000 communes, dont la nôtre, de désigner leurs futurs conseillers municipaux au premier tour.

Cependant, l'arrivée de la pandémie a suspendu le processus électoral et nos anciens élus ont dû assurer la gestion de la commune jusqu'à ce que la situation se normalise et permette la poursuite des procédures, avec en particulier la tenue du conseil d'installation des nouveaux élus, ce qui a été fait le 26 mai. Dans ce cadre, la filiation s'est faite naturellement entre l'ancienne équipe municipale et la nouvelle. Nous vous remercions de nous avoir confié la gestion de la commune, c'est pour nous un grand honneur mais aussi beaucoup de responsabilités, et nous aurons à cœur d'assurer nos fonctions. La nouvelle équipe municipale tient particulièrement à remercier Jean MEURILLON et Claudine PEYRARD, qui durant la période de confinement n'ont pas ménagé leurs investissements pour maintenir le lien avec Les Balmois les plus isolés. Ni leur ingéniosité pour entre autre, se procurer les produits nécessaires aux gestes barrières. Ce qui a permis aux agents communaux de poursuivre leur mission et à l'école de rouvrir dès le 12 mai.

Traditionnellement, l'année des élections municipales est peu propice au lancement de nouveaux projets, les nouveaux élus souhaitant prendre un peu de recul pour analyser les missions qu'ils auront à assurer. Cette année ne fait pas exception à la règle, la gestion des problèmes liés à la pandémie a mobilisé une grande partie de notre attention. Les envies de nouvelles initiatives ont été perturbées par le retard de la mise en place des nouveaux conseillers. Aujourd'hui nous avons repris la gestion quotidienne des dossiers engagés : futur lotissement, sécurisation de l'école et sentiers pédagogiques sont les préoccupations majeures de notre début de mandat.

Notre commune n'a pas trop souffert de la période difficile due au COVID, le confinement à LA BAUME étant certainement plus acceptable qu'en ville, il restera à tenter d'effacer les gênes rencontrées par les artisans, commerçants et entreprises qui ont été dans l'obligation de suspendre leurs activités.

Nous vous souhaitons à Tous un bel été à LA BAUME-CORNILLANE, en comptant que les habitudes de consommation prises récemment auprès de nos artisans locaux perdurent. En espérant vous retrouver à la rentrée dans des conditions revenues à la normale.

Bonnes vacances.

Cet edito a été écrit à quatre mains par Jean MEURILLON, Maire sortant et Dominique SYLVESTRE, Maire.

Compte-rendu des Comptes-rendus du Conseil Municipal (2^e semestre 2020)

Vie municipale

Budget 2020

Budget principal

- Dépenses et Recettes d'investissement : 427 526.03 €
- Dépenses et Recettes de fonctionnement : 258 651.75 €

Budget annexe urbanisation

- Dépenses et Recettes d'investissement : 105 584 €
- Dépenses et Recettes de fonctionnement : 34 348.38 €

Taux d'imposition 2020

Depuis plus de 20 ans, La BAUME-CORNILLANE, bénéficie d'une pression fiscale exceptionnellement basse et constante en comparaison des moyennes drômoises et nationales. De plus, les taux d'imposition locaux ainsi appliqués, pénalisent la commune dans l'obtention de subventions auprès du Département. Il est donc apparu indispensable, au vu de l'évolution constatée des charges, de la diminution des dotations et afin de préserver une capacité minimum d'autofinancement pour les investissements, d'augmenter la part communale des impôts fonciers de 2 points :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : passe de 8.50 à 10,50 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : passe de 36 à 38 %

Convention départementale pour le dépôt de sel

La convention avec le département pour l'utilisation du dépôt de sel du CED (Centre d'Exploitation Départemental) de CHABEUIL, a été renouvelée pour 5 ans.

Soutien pour le service de poste de Montmeyran

Le conseil municipal de LA BAUME a été favorable à l'unanimité pour apporter son soutien à la motion établie par la commune de MONTMEYRAN, afin de demander le maintien du service public de proximité de LA POSTE. Des élus ont participé à la manifestation organisée devant LA POSTE le 22 février dernier.

Renouvellement de véhicule

L'ancien camion de la commune étant trop vétuste, il a été remplacé par un véhicule d'occasion qui a été acquis grâce à une subvention.

Ecole

Ouverture de classe

L'Inspection d'Académie a acté l'ouverture d'une troisième classe dans notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Cette classe va ouvrir à la rentrée 2020, elle se situera à la Baume, dans la salle de la périscolaire. L'école de La Baume comptera un professeur supplémentaire, Damien FERRIERE, qui aura en charge les classes de CE1 et de CE2 (11 élèves), ce dernier étant également missionné pour l'école numérique, il ne sera présent qu'une semaine sur deux à LA BAUME. Un autre enseignant étant nommé à la rentrée pour l'alternance. Julien Revel quant à lui, s'occupera des niveaux de CM1 et CM2 (19 élèves).

A Ourches, Kathleen Guernevel aidée par Camille Noyer (ASEM) conservera les classes de Grande Section et de CP, (19 élèves).

Travaux et projets

ONF

Ajout à la prestation de la gestion forestière par l'ONF du terrain communal proche de la Grotte de la Dame.

Aménagement du futur lotissement

Un calendrier a été adopté afin de lancer la procédure. Suite à la présentation du projet de cahier des charges, un appel à candidature a été lancé par le biais d'une plate-forme dématérialisée. Puis, la commission extra-municipale de l'urbanisme, aidée par le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme), a étudié les quinze offres proposées.

Les trois candidats retenus par la commission d'appel d'offre ont été reçus par cette dernière, afin de retenir l'entreprise qui réalisera l'aménagement du futur lotissement.

Zone artisanale

Une partie du terrain situé en zone artisanale, à l'ouest du local technique pourrait être vendue à un acquéreur Balmois, pour le développement d'une activité de transformation en charcuterie.

Urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables

Avis favorables

- Jean MEURILLON : Installation d'une micro-station d'épuration et création d'une terrasse.
- Tristan MONNERON / Cassandre GIL : construction habitation.
- Patrick SIBONI : réfection façade.
Laurent TACI : construction d'un appentis
Quentin EYMARD : construction piscine
Françoise LORDIER : construction piscine

Avis défavorable

Alban GAILLARD : construction piscine, terrasse, rénovation de ruine.

Informations communales : la nouvelle équipe municipale



Dominique Sylvestre, Maire

Isabelle Pral, 1ère adjointe; André Mouriquand, 2ème adjoint; Brigitte Thivolle, 3ème adjointe.

Les conseillers : Alexandre Blanc, Sandrine Cachot, Marie-Thérèse Castaing, Bruno Charve, Gaëlle Lancien, Frédéric Leclercq, Thierry Pion.

Nos propositions pour les 6 prochaines années :

- Préserver et valoriser notre patrimoine et le caractère rural du village
- Représenter les Balmois au sein des instances Intercommunales
- Encourager le lien social
- Poursuivre le partenariat culturel avec Valence Romans Agglo : Comédie Itinérante, Festival d'un jour
- Aménager le centre du village et le terrain communal pour le futur lotissement
- Développer les commissions extra-municipales
- Soutenir l'école et les services associés : restaurant scolaire, transports, périscolaire.

Informations communales : pensez aux déclarations préalables de travaux

Vos petits rêvent d'une salle de jeu ?

Vos grands enfants réclament une piscine ?

Vous voulez aménager des combles pour gagner un peu d'espace ?

Vous souhaitez installer un logement roulant de type (mobil home, caravane, Tiny House) un habitat démontable (yourte) ?

Une construction n'a pas vocation à rester figé : un jour ou l'autre, tout propriétaire immobilier se pose la question d'aménagements plus ou moins importants à réaliser. Le Code de l'urbanisme et les autorités du même nom (la commune, le service d'instruction de l'AGGLO et le service de la Préfecture) veillent afin que le territoire national ne se transforme pas en un vaste espace anarchique.

• Quelles sont les règles ?

Les bâtiments existants, les travaux d'extension, ainsi que le changement de destination d'un bâtiment sont soumis à permis ou déclaration préalable de travaux conformément à la législation.

Lorsqu'une autorisation est obligatoire, vous devez toujours l'obtenir **AVANT DE RÉALISER LES TRAVAUX**.

À la réception de votre demande, la mairie vous délivre un récépissé. Il comporte un numéro d'enregistrement mentionnant le point de départ de la date à partir de laquelle le délai d'instruction du dossier débute. Le commencement des travaux ne pourra avoir lieu qu'après obtention de l'arrêté définitif.

• Décisions de la mairie

Ces demandes sont étudiées par un groupe de travail composé de membres du conseil municipal qui s'efforcent de vous répondre dans les plus brefs délais.

La construction projetée ou les travaux doivent respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en vigueur dans la commune. Le plan et le dossier du PLU sont consultables à la mairie et sur le site internet.

• *Quels sont les risques ?*

Lorsque vous réalisez des travaux d'aménagement sans avoir demandé les autorisations requises, permis de construire ou déclaration préalable; vous vous exposez à des pénalités financières ou même à la démolition du bien. En effet tout agent public qui constate une infraction (absence d'autorisation ou non-conformité) peut vous dresser un procès-verbal.

Au-delà des problèmes judiciaires et financiers, la non déclaration des travaux peut vous occasionner d'autres préjudices à long terme.

- En cas de vente, il y a des fortes chances que ce détail vous pose des problèmes avec l'acte notarié, car les aménagements non déclarés ne pourront pas être inscrits. Et les acquéreurs seront susceptibles de se désister de l'achat.

- En outre, vous ne serez pas en mesure de fournir un certificat de conformité. Évidemment ! n'ayant pas déclaré vos travaux, vous n'avez pas non plus votre « Déclaration Attestant l'Achèvement et Conformité des Travaux (DAACT) ». Pour les acheteurs cela implique de potentielles sanctions administratives.

- Au niveau de l'assurance, la situation est complexe. En cas de sinistre, rien ne vous garantit que vous soyez dédommagé pour une construction illégale ou pour les dégâts engendrés par celle-ci.

Par exemple : Pas de déclaration = travaux illégaux = pas de prise en charge par l'assurance !

Informations communales : Aidez-nous à garder notre village propre

Le civisme et la citoyenneté - au sens large de comportement citoyen - relèvent du respect profond de la collectivité et du bien public; de la même façon que la civilité relève du respect profond des personnes et des groupes.

Des dépôts importants de vêtements et autres déchets ont été constatés durant le confinement alors que les conteneurs étaient pleins et les entreprises de traitement ne fonctionnaient pas.

Une partie des vêtements trouvés au pied du conteneur de La Baume durant le confinement ont été mis à l'abri dans le local technique. Alors qu'une pancarte apposée sur le conteneur indiquait de ne rien déposer.



Zone de tri sélectif

- Merci de signaler si une de ces bennes est pleine auprès de la mairie, car cette dernière peut contacter le service pour la faire vider.
- Ne pas déposer au sol bouteilles (risque de coupure), cartons, vêtements ou autres matériaux.
- Pensez à rincer vos bouteilles, de nombreuses piqûres de guêpes ont été signalées en été.
- Conserver les sacs de vêtements chez vous en attendant, pour éviter des sacs éventrés et les vêtements éparpillés sur la chaussée, parfois mouillés.

Zones réservées aux ordures ménagères

Les bennes mises en place au Pas du Pont, tout comme celles proches du pont d'Ourches et au début du Chemin de la Lozière, sont réservées aux ordures ménagères.

Les employés municipaux nettoient, tous les lundis, le pourtour de la zone de tri sélectif ainsi que chaque dépôt, notamment la zone du Pas du Pont qui sert parfois de dépôt sauvage (four, vélo, siège, gravats, tuyaux...)



Cartons retrouvés début mai sur la commune de La Baume...

Pour vous aider :

Vous pouvez donner vos vêtements à des associations caritatives telles que : Emmaüs Etoile, Croix Rouge Valence, Le Secours Populaire Valence.

Les déchetteries les plus proches : Montvendre, Étoile, Beaumont-les-Valence. Horaires d'ouverture sur le site de Valence Romans AGGLO ou à la fin de ce bulletin.

Informations communales : Le retour de l'ambroisie

L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus concernée de France par la présence des ambrosies. Au-delà de l'enjeu sanitaire lié à leur caractère allergisant, elles sont également une menace pour la biodiversité et engendrent d'importants problèmes pour la production agricole.

Conformément à l'instruction interministérielle du 20 août 2018, Un arrêté préfectoral, pris le 5 juillet 2019, précise les obligations de prévention et de destruction des trois espèces d'ambrosies et détaille le plan de lutte établi pour le département de la Drôme et notamment le rôle de chacun :

la population, les collectivités territoriales, les gestionnaires d'espaces publics et privés, de bords de cours d'eau, de grands linéaires et de réseaux de transport et de distribution, les maîtres d'ouvrages de chantiers publics et privés de travaux et de la profession agricole.

http://www.drome.gouv.fr/IMG/pdf/20190708_arrete_ambroisie_drome.pdf

http://www.drome.gouv.fr/IMG/pdf/plan_d_actions_ambroisie.pdf

Chacun peut lutter contre l'ambroisie en la reconnaissant et la signalant.

- La première mesure de prévention est la destruction des plants d'ambroisie avant la période de floraison (fin juillet). Cette action permet la suppression des pollens et la limitation de la reproduction de la plante.

- Si le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient de mener une lutte en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol.

- Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits dès leur détection.

- L'ambroisie étant une plante pionnière. Afin d'éviter son installation, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois...).

Vous avez repéré un ou plusieurs plants d'ambroisie ?

- Chez vous :

- avant la floraison (fin juillet), enfiler des gants et arrachez les plants. Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.

- pendant ou après la floraison (juillet-septembre), ne faites rien ! Vous risquez d'aggraver la situation en répandant les graines... attendez le printemps prochain, les plants renaîtront et vous pourrez les arracher avant leur floraison.

- Hors de chez vous : Signalez les plants d'ambroisie !

<http://www.signalement-ambroisie.fr>

Nouveau à La Baume : Charcuterie de La Pangée

Fred, charcutier de métier, décide de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Natif de Beauvallon, et Balmois depuis 2003. En mars 2019, il y a tout juste un an, il crée la Charcuterie de La Pangée. Sa démarche : travailler exclusivement avec les éleveurs locaux de Drôme et d'Ardèche. Les volailles viennent de Portes-en-Valdaine dans le sud Drôme et la viande de porc provient d'un groupement de producteurs en Ardèche. Tous les élevages sont des élevages de plein air et en agriculture raisonnée.



Fred, vous propose toute une gamme de produits et de charcuterie de qualité, transformés par ses soins, sans conservateurs, ni sel nitrité, sans colorants et sans E...

Présent, sur les marchés de la région : mardi à Crest, jeudi à Portes-lès-Valence, vendredi à Loriol et samedi à Valence.

Suite aux directives concernant l'épidémie de Covid 19, les marchés ont été suspendus. Il a donc décidé de mettre en place un système de **commande et de livraison à domicile**, qui perdure même après le confinement !

Retrouvez la liste des produits proposés sur la page

- Facebook Charcuterie de La Pangée,
- ou lui adresser un email à charcuteriedelapangee@gmail.com, pour recevoir la liste des produits.

Nouveau à La Baume : un marché sur la place de la Pangée

Ce marché organisé par Jonathan Mathieu du restaurant "La Pangée" vous propose de venir rencontrer les producteurs locaux de produit frais (charcuterie, légumes...).

La mairie a pris un arrêté afin de permettre l'occupation de l'espace public "Place de la Pangée".

Retrouvez les producteurs tous les mercredis de 17h à 20h du 1 juillet au 6 octobre sur la place de la Pangée



Nouveau à La Baume : une nouvelle offre pour le Restaurant La Pangée

Après ces longues semaines de confinement, c'est avec un immense plaisir que nous pouvons à nouveau vous recevoir. Avec mon équipe nous avons fait le choix de modifier nos offres, tant sur l'accueil que sur les formules que nous vous proposons.

Ainsi, bénéficiant pour la période estivale, grâce à la nouvelle équipe municipale d'une terrasse agrandie et ombragée qui nous permet de respecter la distanciation.

Nous avons fait le choix d'élargir les plages horaires afin de pouvoir renforcer la partie bar de notre établissement.

Nous souhaitons accueillir notre clientèle pour un moment de détente partagé dans un cadre sympathique et convivial et répondre ainsi au souhait souvent exprimé d'une partie des habitants de notre village.

Pour ce faire, nous proposons désormais un large éventail de bières et de glaces.

En outre, nous proposons également des plateaux de charcuterie et de fromage afin d'agrémenter les apéritifs.

Nous avons également modifié notre carte, en privilégiant les produits locaux de notre région, si riches en qualité et en saveur, tout en conservant le fait de pouvoir travailler des produits frais.

Ceci permettra à notre clientèle de découvrir et d'apprécier le savoir-faire de nos producteurs.

Nous avons cependant gardé sur notre carte les " incontournables " comme notre soupe de poisson, qu'il est possible de déguster sur place ou bien à emporter.

En souhaitant que ces nouveautés sauront satisfaire une clientèle nombreuse que nous espérons également Balmoise.



Jonathan MATHIEU
04 75 78 66 69
resto.lapangee@orange.fr

Cérémonie commémorative du 8 Mai

Malgré l'impossibilité de rendre la manifestation publique, la mairie a souhaité commémorer le 75e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. La cérémonie s'est déroulée en présence de 5 membres du conseil municipal.

Deux textes ont été lus à cette occasion, le Maire, Jean Meurillon a transmis le message du Président de la République et Jean Lovie a quant à lui délivré le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre).

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts. Enfin, après avoir observé une minute de silence, les participants ont entonné une émouvante Marseillaise, chantée a capella, clôturant la commémoration.



*Une cérémonie bien particulière cette année,
en comité restreint mais fidèle au devoir de mémoire.*

Isabelle Pral

Figures Balmoises :

Le destin d' EMILE DROGUE (1882-1916), Garde Champêtre à LA BAUME-CORNILLANE



A La Baume, en 1911, autour de Frédéric Reynaud (Maire de 1907 à 1912), Emile Drogue, à sa gauche (avec la veste ouverte) remplace Elie Maisonneuve au poste de garde champêtre. Tous deux seront tués à la guerre.

Photographie prise lors de la passation de pouvoir entre les deux gardes champêtres.

Plaque de cercueil de garde champêtre.(Coll.Jean LOVIE)

Elle fut découverte en 1967, à l'issue des travaux ayant abouti à la transformation en place publique, de l'ancien cimetière de l'Edit de Nantes, au coeur du village (emplacement actuel du restaurant La Pangée



La Guerre d'Emile en bref : de "garde champêtre à la baume" à "poilu de la grande guerre".

C'est pour Emile Drogue, 19 mois ½ de campagnes contre l'Allemagne du 3 Août 1914 au 18 mars 1916 (d'après l'historique du 140e Régiment d'Infanterie de Grenoble)

Arrivée le 3 Août 1914 au 140e régiment d'infanterie de Grenoble. Plus de 3000 hommes - 3 bataillons de 4 compagnie de 250 hommes. Emile est affecté à la 4ème compagnie du 1er bataillon.

Le 6 Août départ pour la campagne des Vosges et d'Alsace jusqu'en septembre.

Du 19 septembre 1914 au 27 mai 1915 campagne de la Somme. On peut penser que vers novembre 1914, Emile est venu à La Baume car le 17 août 1915 son fils Paul est né.

Mai et Juin 1915 attaque d'Hebuterne (Artois) au nord d'Amiens.

Du 6 Août au 15 octobre 1915 : attaque de campagne région de Reims.

Du 15 octobre au 19 décembre 1915 repos region de Belfort.

Du 19 décembre 1915 au 10 janvier 1916 le camp d'Arches (Frontière Suisse).

Du 11 janvier au 11 février 1916 occupation à Vieux-Thann (Alsace).

Du 11 février 1916 au 26 février repos près de Bar le Duc entre Meuse et Champagne.

Du 26 février au 18 mars 1916 Bataille de Verdun.

Après 37 mois passés sous les drapeaux, le 18 Mars 1916 Emile a rendez-vous avec son destin, il est tué par un obus allemand à l'âge de 34 ans, dans le ravin de la Caillette, à moins d'un kilomètre du cimetière de Douaumont (Meuse), où son corps repose parmi plus de 16 000 tombes. La Bataille de Verdun se termina le 19 décembre 1916 et aura duré 10 mois soit 300 jours avec plus de 300 000 morts. Puis la guerre a encore durer 23 mois jusqu'au 11 novembre 1918. Emile Drogue laisse à La Baume sa femme Eva Cheyssière qui décèdera le 7 novembre 1918 de la grippe espagnole et son fils Paul âgé de 7 mois.

Paul (pupille de la Nation) élevé par sa grand-mère, effectuera lui 40 mois sous les drapeaux, avec les Chasseurs Alpains, et une citation à l'ordre du bataillon pendant les combats de juin 1940. Puis le 7 mars 1944 il est pris en otage par les allemands et se retrouve avec un fusil mitrailleur pointé sur le ventre et le dos contre le mur du temple de La Baume, avant d'être libéré. Par la suite il est ouvrier agricole à La Baume et aussi le cantonnier et le fossoyeur du village, un vocabulaire qui n'est plus utilisé aujourd'hui.

Je terminerai ce récit un peu triste avec une chanson, l'histoire a voulu que le petit-fils d'Emile Drogue que je suis, se retrouve en 1969, sans l'avoir demandé, au 13e Régiment de Dragons Parachutistes à Dieuze en Moselle. C'est dans ce même régiment que fut affecté quatre mois plus tôt, un certain Maxime Leforestier qui a écrit et chanté en 1971 la chanson qui a pour titre "Parachutiste" et dans laquelle on trouve ces mots :

" Alors de combat en combat
S'est formée ton intelligence
Tu sais qu'il n'y a ici bas
Que deux engeances
Les gens bien et les terroristes
Parachutiste "

Jean Paul Drogue, ancien conseiller municipal Mars 2020

Les gardes champêtres à la Baume Cornillane

Le Garde Champêtre est un fonctionnaire territorial ayant pour mission la protection du domaine rural. Il appartient à la filière sécurité dite "police municipale" au sens des pouvoirs de police du Maire. Nommé par le Maire, agréé par le procureur de la République et assermenté en audience publique devant le Tribunal d'Instance ou de Grande Instance. Il exerce ses missions de police rurale auprès des gendarmes ou gardes spécialisés (pêche, chasse, eaux et forêts).

La Police Rurale est très ancienne et remonte au Haut Moyen Âge. Mais le corps des Gardes Champêtres est véritablement instauré par les lois des 23 septembre et 6 octobre 1791 qui définissent la police rurale dans le cadre du Code Rural. Le Garde Champêtre doit avoir au moins 25 ans, savoir lire et écrire et avoir une bonne condition physique.

Dès 1822, les Gardes Champêtres sont dotés des premiers fusils ou pistolets. Vers 1840, ils abandonnent le bicorne au profit du képi.

En Août 1914, depuis Paris, l'ordre de mobilisation générale, est télégraphié aux préfetures, et chaque commune par l'intermédiaire des Maires, gendarmes et Gardes Champêtres doit informer la population. Pour alerter une population rurale dispersée en pleine moisson, l'appel du tambour redouble celui du tocsin aux cloches des églises.

On peut penser qu'à La Baume Cornillane, c'est Emile Drogue qui a été chargé d'annoncer cet Ordre de Mobilisation Générale avant de partir lui-même à la Guerre pour ne jamais en revenir.



Les 10 Gardes Champêtres qui se sont succédés à La Baume de 1855 à 1920
:

CHEYSSIERE Benjamin	1855 à 1870	décédé 25/03/1911 à La Baume
CHEVALIER Henri Raymond	1870	décédé 28/08/1870 à La Baume
SAYN Auguste	1870 à 1884	né 09/06/1833 La Baume décédé 09/06/1906 à Montmeyran
VALANTIN Joseph	1884 à 1894	né 04/03/1850 à La Baume décédé 11/11/1901 à La Baume
BIGEARD Jacques	1894	né vers 1821 décédé 08/08/1894 à La Baume
CHENEBIER Charles	1895 à 1896	né en 1869
CLEMENT Auguste	1897 à 1908	né 09/05/1846 à La Baume décédé 27/08/1908 à La Baume
MAISONNEUVE Elie	1908 à 1911	né 07/07/1882 à Montmeyran décédé 07/07/1918 Mort pour la France à 36 ans
DROGUE Emile	1911 à 1916	né 16/06/1882 à La Baume décédé 18/03/1916 Mort pour la France à 34 ans
OSTERNAUD Félix	1916 à 1920	né 26/01/1884 à Nozières (07) se retire en 1920

Après 1920 le poste de Garde Champêtre n'est plus pourvu et La Baume Cornillane n'aura plus de Garde Champêtre.

Jean-Paul Drogue, ancien conseiller municipal

La parole aux Balmois

***Un message personnel, un projet, une idée à partager,
Cette rubrique est pour vous
Faites passer vos articles à la mairie .***

Nous aimons notre village, son environnement, sa convivialité... Faisons tout pour la préserver !
Dans la nuit du 10 au 11 juin dernier, une sortie de route d'un véhicule de tourisme s'est produite sur notre commune. Ce véhicule, descendant du village à, pour une raison indéterminée, traversé la voie, poursuivit sa course dans une culture de céréales pour la terminer sur une parcelle récemment implantée en sorgho.

Au vu de l'état du véhicule, le chauffeur et ses éventuels passagers, s'ils n'ont pas été blessés, ont dû en être quitte pour une bonne frayeur.

Alors n'oublions pas que la somnolence, le téléphone au volant, la vitesse, pour n'en citer que quelques uns, sont autant de situations accidentogènes et pas uniquement sur les grands axes routiers.
Nous venons de vivre une période difficile à bien des égards certes, mais gardons présent à l'esprit que les accidents n'arrivent pas qu'aux autres..sensibilisez vos proches..
Cet accident est survenu à l'entrée d'un virage. C'est la 2ème sortie de route au même endroit depuis le déconfinement.. il a eu lieu la nuit , après 23h30.

Imaginez la même situation en pleine journée avec un véhicule qui serait arrivé dans l'autre sens..
Pour qu'il fasse toujours bon vivre et se déplacer en toute sérénité sur nos routes de campagne :

PRENONS SOIN DE NOS VIES ET DE CELLES DES AUTRES.



Une balmoise



Témoignages d'une Balmoise

Vraiment avant le 17 mars « confinement » pour moi ne représentait qu'un mot loin d'imaginer qu'à partir de cette date nous ne parlerions désormais qu'en : avant le confinement et à partir du dé-confinement !!!

La chance fut pour moi d'être « soignant » pourquoi chance ?

Je suis infirmière libérale et je n'ai en aucun cas été confrontée aux conditions extrêmes de mes collègues hospitaliers-ères... la chance a été pour moi de sortir quasi normalement car j'ai travaillé tout à fait normalement et mon exercice libéral étant sur Romans j'ai remplis chaque jour mon attestation de sortie en cochant la bonne case ...

je n'ai vraiment pas vécu cette démarche comme une contrainte mais comme un droit dont je mesurai chaque jour l'importance. Ce même droit qui me faisait prendre toute la dimension des mots « liberté » et « frustration ». J'ai volontairement refusé toute discussion diffamatoire envers ceci ou cela, un tel ou unetelle car pour moi seul le nombre quotidien de victimes m'effrayait et le sentiment de vivre un cauchemar s'immisçait dans ma tête. Comment rassurer ces personnes isolées dont je représentais le seul lien avec l'extérieur. Plus de visite, plus d'auxiliaire de vie, plus les enfants et encore moins les petits enfants ... j'ai attendu un mois pour faire la connaissance physique avec mon dernier petit fils et 8 semaines pour revoir les autres....

FRUSTRATION !!!

Apprendre à garder un masque sur le visage pendant 6 à 7h d'affilées y compris en conduisant ... mettre une blouse barrière chose que je n'avais pas fait depuis l'hôpital il y'a hooooooooo quelques années mesures nécessaires et obligatoires autant dans mes déplacements, dans mes soins, pour faire les courses

LIBERTÉ !!!

Mais voir avec soulagement que la bienveillance envers les personnes isolées et / ou âgées par de multiples attentions ça c'était vraiment plus que rassurant. Je ne peux pas dire avoir eu l'impression d'être en insécurité pendant l'exercice de mon travail ni même en rentrant chez moi. J'ai me semble-t-il respecté au maximum les mesures conseillées. Je n'ai pas vu mes enfants, ma famille, mes amis pendant cette période mais je reconnais que cette situation a pu être très anxiogène et nous aspirons tous aujourd'hui à un retour à la normale sans contrainte.

Je n'aurai jamais imaginé vivre un jour cette situation et souhaite ardemment ne jamais la revivre. Je mesure l'immense chance de vivre ici, à La Baume.

De nombreuses fois le terme « privilégiée » correspondait vraiment à ma condition de vie en dehors de mon travail. Aujourd'hui je mesure le grand bonheur de ne pas avoir autour de moi de personnes ayant dû combattre ce Covid et que le bon sens et surtout la prise de conscience massive de la population.

Aujourd'hui on ne peut pas encore parler d'éradication totale de ce fléau alors je finirai par ceci : continuez de faire attention à vous afin de protéger ceux que vous aimez.

Gaëlle Lancien

Les oiseaux en profitent



Cela a été une source de perplexité, d'admiration, de consolation parfois : durant les huit semaines du confinement, les habitants des villes mais aussi des campagnes ont découvert ou redécouvert le chant des oiseaux. Une des premières choses que l'on a pu remarquer : le silence.

Si les êtres humains se sont morfondus dans leurs maisons et leurs appartements, les oiseaux en ont profité et s'en sont donnés à cœur joie en chantant à tue-tête à longueur de journée. L'impact du confinement a été positif pour les oiseaux.

Tendre l'oreille aux chants des oiseaux et les contempler. Chants comme cris sont difficiles à reconnaître. Commencer à se faire l'oreille dès le mois de janvier, période à laquelle les « musiciens » sont moins nombreux. La vedette est donnée au rouge-gorge et à sa « petite rivière liquide aiguë », à la mésange charbonnière et ses énergiques « titu-titu » ainsi qu'aux « hennissements caractéristiques » de la mésange bleue



J'ai pour ma part découvert un magnifique oiseau remarquable. En premier son cri ressemblant à celui de la chouette, mais en pleine journée, bizarre. Ma voisine Marie Pierre, spécialiste des oiseaux m'a alors indiqué le nom de celui-ci : La Huppe Fasciée. Elle s'est promenée pendant quelques jours d'un jardin à l'autre. J'ai eu la chance de la voir en plein vol ses ailes déployées. Elle est même venue frapper au carreau chez

Claudine. Cela restera pour moi un souvenir joyeux de la vie pendant le confinement.

La huppe fasciée, très bel oiseau migrateur :

La Huppe fasciée est un oiseau somptueux avec son allure exotique que l'on peut toutefois admirer à loisir dans nos prés et jardins, dans une grande partie de notre pays, du début du printemps à la fin du mois d'août avant qu'elle ne migre vers le continent africain.

Cet oiseau splendide porte au sommet de sa tête une longue huppe érectile qu'il peut ouvrir en éventail, surplombée de plumes d'un beau beige rosé et à la pointe blanche et noire. Le plumage de son corps est rose-orangé, la queue et les larges ailes arrondies sont striées de noir et de blanc.

Elle vit dans les vergers, les jardins, les bois, les champs et les prairies ainsi que dans les vignobles. Elle confectionne son nid dans l'excavation d'un rocher ou dans le creux d'un tronc d'arbre, mais ne dédaigne pas les nichoirs artificiels ni même les constructions en tout genre. Cet insectivore se nourrit de petits invertébrés comme les limaces et les escargots, d'insectes tels que fourmis, scarabées, grillons, sauterelles et mange également des serpents.

Habiter en oiseau, de Vinciane Despret nous propose un livre à la fois poétique, philosophique, une enquête passionnante sur les oiseaux et leur mode de vie. Que sait-on de sa signification et du rapport que les oiseaux entretiennent à leur territoire ?

Quelle leçon pouvons-nous tirer, pour nous-mêmes, de leur manière d'occuper un espace et d'établir des relations de voisinage ?

Brigitte Thivolle

Du côté de l'école d'Ourches

A l'école d'Ourches, le projet pédagogique de l'année était centré autour de l'histoire du petit prince. En lien direct avec notre projet d'école, chaque enfant a créé, illustré et relié son livre.

“L'incroyable voyage” : un titre commun mais une histoire unique créé par chaque élève.

A partir de cette histoire mythique, les élèves ont dû créer des personnages se substituant au petit prince, au renard et à la rose, les nommer, les dessiner et imaginer. Nous avons décidé d'appeler chaque ouvrage « L'INCROYABLE VOYAGE ».

Le titre était commun à tous les livres mais chaque histoire et personnage étaient différents. Ce récit était celui de la quête initiatique d'un héros. Tourmenté par les exigences d'un personnage (qui remplaçait la rose), le personnage principal a décidé de partir. Dans son voyage entre les astéroïdes, il a fait la connaissance de drôles de personnages.....jusqu'à rencontrer

un ami qui lui a demandé de l'appivoiser et lui a révélé cette célèbre vérité "on ne voit bien qu'avec le coeur." C'est le temps que tu passes pour les choses qui les rendent si importantes. Se rendant compte que le personnage qui l'avait fait fuir avait été maladroit et qu'il lui manquait. Le héros décida de rentrer le voir en compagnie de son nouvel ami et de s'installer paisiblement ensemble sur sa petite planète.



La découverte de différentes techniques d'illustration.

Ce fut un long travail d'illustration. Les enfants ont découvert la reliure japonaise. Ils ont pu testé plusieurs techniques d'illustration différentes : l'association de pastels gras et brou de noix, le découpage à la main et le collage, le tissage de bandes de papier, les cartes à gratter, un travail sur les paysages vus d'avion et les photos de Yann Arthus Bertrand, un travail à l'acrylique inspiré de la « Nuit étoilée » de Van Gogh, le mélange des encres et du sel, la reproduction d'un même personnage et son changement de position. Le résultat est magnifique, chaque livre un vrai trésor. Pour plonger les enfants dans l'univers des livres, ils ont bénéficié de trois journées d'intervention avec une illustratrice, Agnès Veyre-Serre. L'illustratrice du chat "Gribouille" a accompagné la classe sur certaines séances. Une réunion a été proposée jeudi 20 février et les élèves ont pu présenter le projet à leurs parents.



Des évènements reportés

En parallèle, un travail d'expression corporelle a été fait reprenant le thème du petit prince. Vu le contexte, le spectacle a été annulé à l'Eden de Crest dans le cadre du projet Môme mais pour aller au bout du projet une vidéo sera envoyée aux parents. Ce n'est pas le coronavirus qui va nous arrêter. Une photo de classe sera proposée. Un carnaval aura lieu en juin... On continue à penser. On continue à apprendre. On continue à rêver ! Et on va au bout de nos projets !

Kathleen Buigues Guernevel

Du côté de l'école de de La Baume

- Quand ma maman m'a appris qu'on serait en confinement pendant assez longtemps, moi j'ai cru qu'on devait rester dans la maison et ne pas mettre un pied dehors. Mais en fait pas du tout. On pouvait jouer dehors et donc j'étais rassurée. En plus on avait pas beaucoup de devoirs à faire. Par moment j'étais triste et par moment très joyeuse. J'étais contente quand je pouvais arrêter de faire mes devoirs. Mais c'était rare quand même que je sois triste. Maintenant j'adore venir à l'école, surtout pour aller à la cantine car on a plus de place et c'est plus rigolo. Mais la classe c'est quand même bien. Lola CE2
- La rentrée est un peu différente mais tout le monde s'habitue petit à petit. Quand on veut se laver les mains dehors, le maître dessine une maison avec des nuages pour que nous gardions nos distances. Eleonore CM1
- Le 25 mai, quand je suis retourné à l'école ça m'a fait bizarre parce que ça faisait longtemps que je n'y étais pas revenue. Cela faisait longtemps aussi que je n'avais pas vu mes amis. ce qui est énervant c'est qu'il faut souvent se laver les mains. En récréation, il n'y a plus beaucoup de jeux à faire. L'école a changé mais j'aime bien y aller quand même ! Romane CM1
- Pendant le confinement le maître nous a envoyé du travail. Zoé et moi, nous travaillions tous les matins. Papa était notre professeur et des fois je ronchonnais un peu. A la reprise il y a des choses qui ont changé à l'école. Nous devons nous laver nos mains en sortant et en rentrant. Manélick CE2
- Quand on est rentré à l'école, au début on était que les CM2. Je trouvais ça mieux car le maître s'occupait que de nous. Après les CE2 sont arrivés et on travaille un jour sur deux. En classe on a chacun un bureau et on est à un mètre les uns des autres. On a une quarantaine pour les objets de la classe que l'on touche. A la récréation on n'a pas le droit de se toucher et on doit rester à un mètre de distance. Même si ses règles sont un peu dures à respecter, je trouve que c'est déjà bien. Je suis contente d'être rentrée en classe. Stella CM2
- J'ai pas super aimé le confinement parce que quand je faisais mes devoirs j'étais à la maison. Du coup je croyais qu'il ne fallait pas travailler. Après on a repris l'école et il y avait beaucoup de choses qui ont changé. Il faut s'habituer, c'est comme ça. Solan CM1



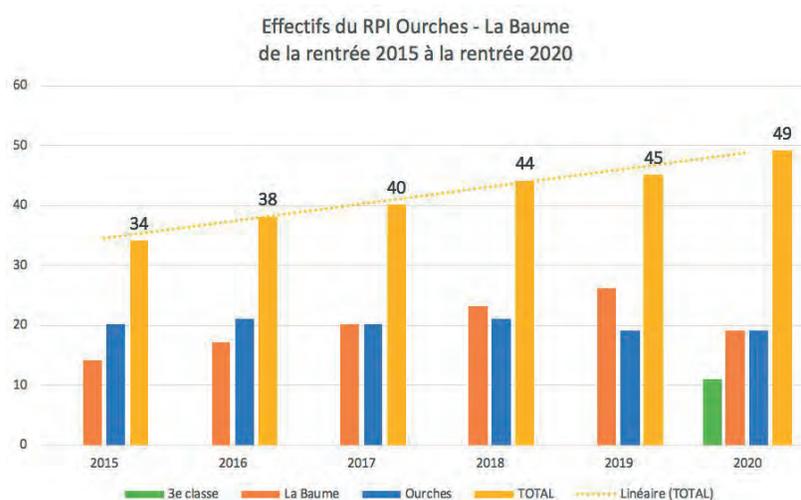
- J'aimais beaucoup travailler à la maison pendant le confinement car on avait moins de travail que si on allait vraiment à l'école. Et même si les parents ne sont pas toujours de bons professeurs. Je suis contente d'être revenue à l'école pour voir mes copines. A la récréation c'est dur de respecter les règles de distanciation. Romane CM2
- Le retour à l'école c'est très très bizarre. On n'a plus le droit de se toucher, il y a du scotch par terre et on est seul au bureau. Le maître a même fait une quarantaine pour les livres et les magazines. On a la cantine on est séparé par des plexiglas. Comme on va à l'école un jour sur deux, on a plein de devoirs. Il y a des choses qui changeront jamais, on travaillera toujours à l'école. Pourtant j'aime bien que ça change. Les CM1 ne sont plus avec nous, ils sont tous seuls. Cléo CM2



- A l'école ce n'est pas la même chose qu'avant car on doit respecter les gestes arrières. La récré est moins drôle qu'avant car on n'a pas le droit de prendre des jeux. A l'intérieur, nous sommes seuls aux bureaux et on doit éviter de toucher les tables et les objets. Ben CM1
- Le premier jour, le 12 mai, quand on est revenu à l'école, c'était difficile. Le travail était plus long car on allait plus lentement. Les écritures étaient plus moches qu'avant. A la cantine on dirait qu'on est des prisonnier mais c'est rigolo. Maintenant il y a des dessins sur les plexiglas : des animaux, des extraterrestres... On se lave tout le temps les mains. On est des éponges !
- Boris CM2
- A l'école je travaille beaucoup et on fait souvent des multiplications. Pendant le confinement je m'amusais bien et c'était un peu pareil qu'à l'école. Antoine CE2
- Le confinement est tombé au moment pile où nous avons plein de sorties. En même temps on a eu de la chance car il faisait toujours beau. Les séances du maître étaient biens mais souvent trop longues. Les copains m'ont manqué. Le 25 mai que nous sommes arrivés dans la cour, le maître nous a expliqué les nouvelles règles. Heureusement nous n'avons pas de masque mais il faut être à un mètre de distance. Il ne doit y avoir qu'une seule personne à la fois dans les sanitaires et on a collé du scotch par terre pour respecter un mètre de distance. Nous travaillons deux jours par semaine, le lundi et le jeudi. Juliette CM1
- Le retour se passe plutôt bien. Le maître porte un masque mais pas les enfants. Dehors nous n'avons pas de jeu à faire à part le badminton. Une seule personne peut toucher le volant. Mathieu CM1.

La parole aux délégués des parents d'élèves, à l'initiative de l'ouverture de la troisième classe

Durant l'année scolaire 2016-2017, la question des effectifs dans les deux classes est abordée sérieusement lors des Conseils d'École. En effet après un creux entre les rentrées 2011 et 2014, le nombre d'élèves ourchois et balmois sont en constante augmentation depuis 2015... Grâce au travail d'une élue de La Baume qui fait de la prospective sur plusieurs années, nous nous rendons compte que l'augmentation va se maintenir, au moins jusqu'à la rentrée 2020, voire 2021!



va se maintenir, au moins jusqu'à la rentrée 2020, voire 2021!

A la fin de l'année scolaire 2017, il est, en parallèle à ces prévisions, décidé par les instituteurs de scinder le plus grand groupe-classe (10 élèves, nés en 2010) en 2 pour éviter un déséquilibre entre les deux écoles. Une partie ira faire le CE1 à La Baume tandis que l'autre restera à Ourches; c'est ainsi que la rentrée 2017 voit un quadruple niveau apparaître à La Baume, tandis qu'à la rentrée 2018 c'est à Ourches qu'une partie de ce groupe reste pour faire son CE2...

Suite à ces deux années d'expérience, les instituteurs/trices, comme les enfants et leurs parents voient les limites de cette organisation: une hétérogénéité d'âge dans une classe (à Ourches par exemple, de 4 ans et demi à 8 ans et demi!), les enfants d'un même groupe-classe qui ne participent pas aux mêmes projets (la dernière TDV entre autre).

Fin 2018, les premières démarches sont lancées auprès de l'inspection par un groupe de parents, soutenus par les Mairies. En mars, avril et mai 2019, après une série de courriers, pétition et avec le soutien de notre Députée de circonscription, des RDV nous sont accordés par l'Inspection académique. En septembre 2019, une enseignante surnuméraire (c'est à dire non titulaire, vouée à être en soutien ponctuel) est affectée à l'école de La Baume, pendant la période de rentrée et de réaménagement de l'école après les travaux.

Suite au retour d'expérience très positif de la présence de Emmanuelle Poignet, remplaçante de secteur, et à l'agrandissement de l'école de La Baume Cornillane (au départ envisagé surtout pour l'agrandissement et la mise aux normes de la cantine!), nous relançons nos démarches auprès de la direction de l'Académie dès le début d'année scolaire 2019/2020...

Notre demande sera portée par l'inspectrice de secteur en février 2020, et, courant avril, nous apprenons enfin l'ouverture d'une troisième classe dans le R.P.I. La Baume Ourches!

Cécile Perrin, Caroline Peretti, Elvira Tzikunib, Laurent Ginoux



L'Amicale Laïque de La Baume Cornillane

Bonjour à tous,

Cette période de confinement nous aura privés de bons moments à partager : soirée cabaret, pique-nique de la Saint Jean, concours de pétanque, qui sont autant d'occasions de se retrouver entre Balmois. De même, les cours de gym, les randonnées, l'activité ping-pong et l'activité burlesque ont été mises en stand-by. Nous en sommes désolés mais nous espérons surtout que vous et vos proches serez sortis indemnes de cette pandémie.

Nous avons hâte de vous retrouver et nous vous donnons déjà rendez vous le vendredi 18 septembre, pour notre assemblée générale. Si elle est l'occasion de faire le (maigre!) bilan de l'année passée, elle permet aussi d'accueillir de nouveaux volontaires, de nouvelles idées et de préparer les animations et activités à venir. Alors, réservez votre soirée !

Le Salon du livre : « Les livres du dimanche »

Organisé depuis 8 ans par l'amicale Laïque le salon du livre s'adapte mais ne renonce pas. Cette année le COVID nous met UN VIRUS dans les roues Nous résisterons masqués évidemment et feront face en organisant non pas le salon traditionnel mais un clin d'œil. Il aura lieu **le dimanche le 4 octobre 2020** avec la participation des classes d'Ourches et de La Baume, la Brocante de livres, le célèbre Quizz et quelques surprises.



La Soirée Beaujolais

Elle aura lieu le 20 novembre. Nous vous y attendons avec impatience



Le Téléthon

Si le Téléthon est reconduit en 2020, nous vendrons à son profit les très attendues bugnes balmoises le vendredi 4 décembre.



D'ici là, nous vous souhaitons un très bel été

Cathie pour l'Amicale Laïque de La Baume Cornillane



Le Comité de Jumelage

L'année 2019 a été une année riche pour le jumelage avec la rencontre de printemps à Montmeyran et La Baume Cornillane, le camp d'été à Gross-Bieberau et la réunion des bureaux à l'automne à Heitersheim.

Malheureusement, en 2020, toutes les rencontres prévues ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire : pas de déplacement à Gross-Bieberau pour le week-end de l'Ascension ni de camp d'été des enfants en juillet à Montmeyran et La Baume Cornillane.

Mais ce n'est que partie remise, le comité de jumelage réfléchit à l'organisation d'une rencontre dès que la situation le permettra.

En attendant de revoir nos amis Allemands, nous pouvons nous souvenir des bons moments passés ensemble et il est sûr que nous aurons beaucoup de plaisir à nous retrouver quand nous le pourrons.



Informations Pratiques

MAIRIE

Tél : 04 75 60 33 45

mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr

Horaire du secrétariat :
Mardi 9h-12h / Vendredi 13h30-17h30

En cas d'urgence, contacter le maire Dominique Sylvestre au 06 22 99 77 06 ou Isabelle Pral au 06 38 13 01 22

SALLE MARCEL MAISONNAT

Pour tout renseignement pour la location de la salle, contactez la mairie au 04 75 60 33 45 ou 06 22 99 77 06

Bon à savoir : des bancs et des tables peuvent être prêtés par la mairie pour différentes manifestations.

ECOLES ET COLLEGES

Petite et moyenne section :
Montmeyran 04 75 59 41 63

Grande section, CP
Ourches 04 75 60 30 38

CE1, CE2, CM1, CM2
La Baume 04 75 60 32 27

Cantine : assurée à la Baume Cornillane pour les élèves d'Orches et de la Baume

Collège : Marcelle Rivier à Beaumont lès Valence
04 75 82 43 90

Transport scolaire : assuré à partir de la grande section de maternelle

ASSISTANTE MATERNELLE

Virginie Jeannot
Chemin de la Bûche - Le Village
04 75 59 79 66 / 06 23 53 28 35

PERISCOLAIRE

Animée par Eliane COUPIER, à l'école de la Baume qui accueille les enfants à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 19h le soir. Renseignements auprès de l'APE par mail ape.lbco@gmail.com

Ordures ménagères

Collecte le mercredi matin y compris les jours fériés sauf le 1 mai.

-Déposer les poubelle le matin même, de bonne heure, et les rentrer après la collecte?

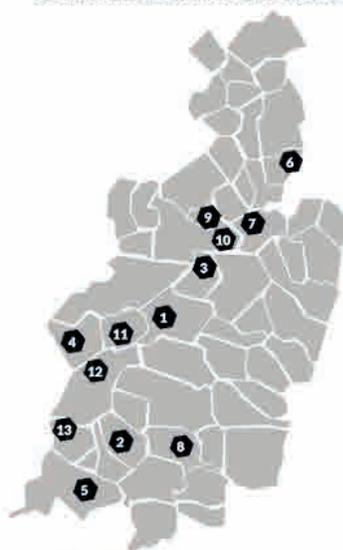
-Ne pas laisser en bordure de voirie.

-**Collecte sélective** : des conteneurs sont à votre disposition devant le local technique pour y déposer cartons, verre, plastique, vêtements. **Par citoyenneté, merci de ne rien déposer à côté des conteneurs.**

30 mai 2020 > 13 déchèteries sur 13 ouvertes !

Pour les particuliers et les professionnels

Déchèteries accessibles selon les conditions habituelles. Gestes barrières et distanciation à respecter.



Alixan 1
ZA Les Marthes, impasse du muguet
Lundi : 14h-17h ①
Mercredi : 9h-12h
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h ①
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : pas de collecte
① Dès le 30 mai, fermée samedi après-midi et ouverte lundi après-midi

Beaumont-lès-Valence 2
ZA Les Moriettes
Lundi : 9h30-12h / 14h-17h
Du mardi au vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-17h
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : pas de collecte

Bourg-de-Péage 3
La Maladière
Lundi, mardi et jeudi : 13h30-18h
Mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h / 13h30-18h
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : pas de collecte

Bourg-lès-Valence 4
Rue Aristide Bergès
Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) :
8h30-12h / 14h-18h
Samedi : 8h30-18h
Produits toxiques et amiante :
4^e vendredi, de 9h à 12h

Étoile-sur-Rhône 5
Chemin de Saint-Marcellin
Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h30
Mercredi, vendredi et samedi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 3^e samedi, 9h-12h

Hostun - L'Écancière 6
Route de Jaillans
Lundi et vendredi ① : 9h-12h
Mercredi et samedi :
13h30-17h30
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : pas de collecte
① Dès 27 mai : ouverte le vendredi matin au lieu de l'après-midi

Marches 7
ZA Gare de Marches
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h-12h ①
Vendredi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 2^e merc., 9h-12h
① Dès le 2 juin, ouverte le mercredi matin au lieu de l'après-midi

Montvendre 8
Quartier La Molle
Lundi, mercredi et vendredi :
10h-12h / 15h-18h
Mardi et jeudi : 15h-18h
Samedi : 9h-17h
Produits toxiques : 3^e lundi, 15h-18h
Amiante : 1^e samedi, 9h-12h

Mours-Saint-Eusèbe 9
Z.A. rue de Vercors
Lundi au samedi (sauf le mardi) :
8h45-12h / 14h-17h30
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : pas de collecte

Romans-sur-Isère 10
Avenue de la Déportation
Du lundi au samedi :
8h45-12h / 14h-17h30
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 1^e mardi

Saint-Marcel-lès-Valence 11
Chemin des Acacias
Lundi et mercredi : 8h30-12h /
14h-18h
Samedi : 8h30-18h
Produits toxiques et amiante :
2^e lundi, de 9h à 12h

Valence Le Haut 12
15, cours Manuel de Falla
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-12h / 14h-18h
Samedi : 8h30-18h
Produits toxiques : tous les jours
Amiante : 1^e lundi, de 9h à 12h

Valence-Portes 12
Chemin du Pont des Anglais à la Motte
Du lundi au samedi : 8h30-18h
Produits toxiques : tous les jours

Calendrier des activités des associations de La Baume Cornillane

AMICALE LAIQUE							
JUIN	sam 18	RANDO Les Carrières Romaines (Die)	7h30	19 km 970 m	dur	J.C Bouchard	06 73 57 37 06
SEPTEMBRE	vend 18	ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE LAIQUE	20H30	Salle du conseil		CONVOCAATION	
	sam 10	REPAS DANS LE NOIR (avec OURCHES EN FA	20h00	au profit de l'assoc. VOIR ENSEMBLE		C. Chastagner	06 74 38 91 03
OCTOBRE	dim 11	RANDO Les crêtes de Tournon	8h30	14 km 400 m	moyen/facile	B.Feugier	04 75 56 16 68
	sam 24	RANDO Le Grand Barry (Vercheny)	8h30	16 km 800 m	moyen+	J.C Bouchard	06 73 57 37 06
NOVEMBRE	dim 15	Rando autour de Combovin	8h30	facile	facile	A.Berger	06 41 00 42 46
	vend 20	BEAUJOLAIS NOUVEAU	19h00	Salle M. Maisonnat		Denis GIL	06 71 72 01 53
DECEMBRE	dim 06	RANDO VIN CHAUD Les crêtes de Crest	13h00	2 h	facile	B.Guellard	06 08 41 34 42
	vend 4	TELETHON		A partir de 16h30		C.Peyrard	06 18 41 48 69

GYM DOUCE		TOUS LES LUNDI à 18 h 45	contacter Claudine PEYRARD tél. 06 84 49 57 66
RANDONNEE		1 FOIS PAR MOIS	contacter Claudine BERNE tél. 06 30 80 87 33
PING PONG		TOUS LES MARDI	contacter Denis GIL tél. 06 71 72 07 53

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES		
DECEMBRE	5	LOTO DES ECOLES



Etat civil

Décès :

Enrico, Arrigo, Nicola BUSO le 23 avril 2020

Naissances :

Simon, Côme, Michel CALAF le 7 janvier 2020

Noée-Line, Phoÿs CHABERT le 23 janvier 2020

Paola, Dina, Dalva PELENC le 20 février 2020

Ethan, Pierre, René SYLVESTRE BOUVAREL le 27 avril 2020

Isaac, Marc, Francis ENGEL BRAFFORT le 1 juin 2020



**GROUPAMA
TOUJOURS
PROCHE DE VOUS**

VOTRE AGENCE :
2 allée des pins
28760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE
Tél. 04 75 59 51 60

Horaires :
Du lundi au vendredi :
de 9h-12h et de 14h à 18h



AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Z.A. Sirius
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

OUVERT
du lundi au vendredi
8h45 - 12h30
14h - 18h30

Proximité
Disponibilité - Conseils

Tél. 04 75 59 17 46

Photo souvenir 2020

Cette photo a été prise en janvier 2020, elle fait suite à celle de Janvier 2000. Elle est disponible en mairie au prix de 3,50 € pour le format A4 et de 6,50 € pour le format A3.





LE MAIRE ET LES ELUS

VOUS SOUHAITENT

**UN BEL ETE ET
DE BONNES VACANCES**

ET REMERCIENT LES ANNONCEURS
PRESENTS DANS LE BULLETIN